

COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)



Préavis municipal N° 3/2018

RAPPORT SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2017

Cahier 1

Commune de Forel (Lavaux)
Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)
021 781 17 17 - www.forel.ch

1 Préambule

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur (article 93c de la Loi sur les communes et article 92 du Règlement du Conseil communal), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de l'exercice 2017. Ce rapport est accompagné des comptes communaux (cahier 2).

C'est la situation au 31 décembre 2017 qui est décrite aux pages suivantes.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces pages.

CONTENU

1	Préambule	2
1	Administration générale	4
1.1	Conseil communal	4
1.2	Municipalité dès le 1 ^{er} janvier 2017	4
1.3	Délégations au 01.01.2017	5
1.4	Manifestations et vie locale	6
1.5	Personnel et administration	6
1.6	Police des constructions	8
2	Finances	8
2.1	ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux	10
3	Bâtiments communaux et domaines	11
3.1	Bâtiments communaux	11
3.1.1	Personnel	11
3.1.2	Travaux particuliers	11
3.1.3	Appartements	12
3.1.4	Chauffage	12
3.1.5	Location des salles communales	12
3.2	Forêts	12
3.2.1	Refuge des Quatre Croisées	12
3.2.2	Entretien des forêts	12
3.2.3	Autorisations d'abattage	14
4	Travaux	14
4.1	Voirie	14
4.2	Egouts et épuration	15
4.3	Ordures ménagères et déchets	17
5	Instruction publiques et cultes	19
5.1	ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat	19
5.1.1	Effectif	19
5.1.2	Comité de direction	19
5.1.3	Conseil intercommunal	20
5.1.4	Finances	20
5.1.5	Bâtiments	20
5.1.6	Transports	21
5.1.7	Divers	21
6	Police	21
6.1	Police locale	21
6.2	Protection civile	21
6.3	Police des chiens	21
6.4	Office de la population	21
7	Services industriels	23
7.1	Service des eaux	23
7.2	AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat	25
7.3	SDIS - Service Défense Incendie et Secours	26
8	Conclusions	28

1 Administration générale

1.1 Conseil communal

12 préavis ont été présentés par la Municipalité au Conseil communal. 11 ont été acceptés lors des séances des 29 juin, 5 octobre et 15 décembre 2017.

M. Eric Mercanton a été élu à la Présidence du Conseil communal le 29 juin 2017 et M. Thomas Frey à la Vice-Présidence pour une année. Lors de l'assermentation des nouvelles Autorités, Mme Line Pabst a été élue Secrétaire du Conseil communal.

Le bureau électoral a organisé les 4 dimanches de votations cantonales. La participation a dépassé dans notre Commune une moyenne de 50%, sauf pour les élections cantonales (42%).

1.2 Municipalité dès le 1^{er} janvier 2017

Municipal-e :	Dicastère :	Remplaçant-e :
Suzanne AUDINO, Syndique Vice-président : Olivier KAESER	Administration générale, police et police des constructions	Bernard PERRET
Jean-Pierre BOVET	Service de l'épuration des eaux et eaux claires dans les zones affectées, STEP, gestion des déchets	Jean-Marc GENTON
Jean-Marc GENTON	Service des eaux, SDIS	Jean-Pierre BOVET
Olivier KAESER	Service des écoles, petite enfance, bâtiments communaux	Suzanne AUDINO
Roger CORDEY	Service des forêts, protection civile, cours d'eau, terrains communaux	Roseline CHAPALAY
Roseline CHAPALAY	Service de la voirie, travaux et routes, terrains de sports	Roger CORDEY
Bernard PERRET	Finances, estimations fiscales, santé publique et services sociaux	Olivier KAESER

Au cours de l'année 2017, la Municipalité s'est réunie à 39 reprises en soirée et 4 fois en journée. Comme d'habitude, elle a été appelée à se faire représenter lors de diverses manifestations, assemblées, séances d'information, entretiens, visites de chantier, etc.

1.3 Délégations au 01.01.2017

AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat)	M. Jean-Marc Genton, président du comité directeur. M. Bernard Perret, délégué municipal au Conseil intercommunal. M. Didier Reymond, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Olivier Lavanchy, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Enrico Savoldelli, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Frédéric Delessert, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal.
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la couronne lausannoise)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat)	M. Olivier Kaeser, municipal, membre du comité directeur. Mme Suzanne Audino et M. Bernard Perret, délégués de la Municipalité et les délégués du Conseil communal suivants : M. Mathieu Janin Mme Sophie Richard Audino Mme Marina Moretti Vasserot Mme Stéphanie Tâche M. Yves Wyser
AVDC (Association vaudoise des Communes déléгатrices - police)	Mme Suzanne Audino, déléguée.
Bourse des pauvres (Paroisse)	Mme Suzanne Audino, trésorière.
Champ de Plan/Centre médical du Jorat	Mme Suzanne Audino, syndique, déléguée de Savigny et Forel au Conseil d'administration. M. Bernard Perret, délégué à l'organe délibérant.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Centrale des forêts	M. Roger Cordey, municipal.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Personnel communal	Mme Suzanne Audino et Mme Roseline Chapalay, déléguées municipales.
CODE (Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets)	M. Jean-Pierre Bovet, délégué municipal et représentant des communes du périmètre Lavaux-Oron, a terminé son mandat courant 2017.
Commission bibliothèque de Savigny-Forel (Lavaux) (BSF)	M. Olivier Kaeser, municipal, président de la Commission bibliothèque. Mme Roseline Chapalay, municipale, déléguée.
Commission d'estimations fiscales des immeubles	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Commission consultative du feu	M. Jean-Marc Genton, municipal, membre et secrétaire de la commission consultative du feu.
Commission locale de salubrité	Mme Suzanne Audino, syndique, présidente. M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire. Bureau technique. Mme Laurence Wolf, membre. Mme Isabelle Venetz, membre.
EMSF (Ecole de musique Savigny-Forel)	M. Olivier Kaeser, municipal, délégué des 3 communes de Savigny, Forel (Lavaux) et Servion.
Hôpital de Lavaux	Mme Suzanne Audino, déléguée.
ORPCI /Lavaux	M. Roger Cordey, municipal, membre du comité directeur. Mme Roseline Chapalay, déléguée à l'organe délibérant.
APERO (Association petite enfance réseau Oron) AMF (accueillantes en milieu familial)	M. Olivier Kaeser, municipal, président du comité directeur. M. Bernard Perret, municipal.
RAS (régionalisation action sociale)	M. Bernard Perret, membre du comité directeur et Roger Cordey, suppléant.
SAF Lavaux	M. Bernard Perret, municipal.
SATOM	M. Jean-Pierre Bovet, membre du Conseil d'administration. M. Jean-Marc Genton, délégué.
Stand de la Bedaule (ALTB)	M. Bernard Perret, délégué municipal.

Terrain foot / relations FCSF (football club Savigny - Forel)	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.
Tir anti-grêle	M. Roger Cordey, délégué municipal.
TL	Mme Suzanne Audino, syndique.
UCV (Union des Communes vaudoises)	Mme Suzanne Audino, membre du Conseil des 50.
USL (Union des sociétés locales)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal.
ACAIF	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.

1.4 Manifestations et vie locale

Manifestations et vie locale :

Nos sociétés locales ont mis sur pied leurs soirées durant l'hiver. La population a pu assister aux représentations théâtrales et musicales et, selon les âges et les envies, aux karaokés, lotos ou autres matchs aux cartes.

La Municipalité attache une grande importance à la vie des sociétés locales qui cultivent la vie associative et villageoise. Elle remercie également les riverains qui tolèrent les inévitables nuisances qu'engendrent parfois ces rassemblements.

Pas d'équipe au concours de rames organisé par la Société de sauvetage de Cully, la date ayant été déplacée.

1.5 Personnel et administration

Personnel administratif

Fonctions	Secrétaire municipal	Secrétaire adjointe	Resp. Office de la population	Boursier	Aide boursière	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
ETP	1.0	0.6	0.8	1.0	0.5	3.9

Mme Michèle Pidoux quitte le Greffe municipal après 12 années de collaboration, remplacée par Mme Jessica Mellioiret au 20 novembre 2017.

Voirie

Fonctions	Resp. de la voirie	Employé	Employé	Employé	Resp. service des eaux + éclairage public	Surveillant déchetterie	Surveillants STEP	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	1	2	8
Voirie	100%	100%	100%	80%				
Eclairage public					15%			
Service de l'eau				20%	80%			
Déchetterie + gestion des déchets						50%		
Staps/Steps					5%		25%	
ETP	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.50	0.25	5.75

M. Steve Jubin a remplacé M. Olivier Mercanton en cours d'année. Pour les STEP, M. Frédéric Dufey a succédé à MM. Roger Cordey et Roger Martin.

Conciergerie

Fonctions	Concierge	Concierge	Concierge	Concierge auxiliaire	Concierge auxiliaire	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
Maison commune		75%	10%			
Groupe scolaire + extension	100%		20%	34%		
Prés de Bamps					16%	
Collège Grenet					9%	
Bât. Div.			20%			
Grande Salle			30%			
Gribouille			10%			
Temple + police			10%			
ETP	1.00	0.75	1.00	0.34	0.25	3.34

Récapitulatif

	Administration	Conciergerie	Services	Total
ETP	3.9	3.34	5.75	12.99
Nombre de collaborateurs	5	5	8	18

Conformément aux statuts du personnel, les salaires du personnel de l'Administration et des Services (voirie, conciergerie, eaux, etc.) n'ont pas été indexés, l'indice des prix à la consommation étant inférieur à l'indice 2009 (116.7). Pour les collaboratrices et collaborateurs qui n'atteignent pas le maximum de la classe dans laquelle ils sont colloqués, les augmentations prévues ont été accordées.

1.6 Police des constructions

En 2017, les permis de construire (y compris les autorisations municipales) suivants ont été délivrés:

3	permis	Mur de soutènement
2	"	Villas individuelles
1	"	Villa jumelle
1	"	Construction halle
1	"	Cour et rampe accès en zone agricole
2	"	Transformations intérieures halle artisanale
3	"	Agrandissement villa et transformations intérieures
2	"	Transformation ferme et panneaux solaires
1	"	Cabane de jardin
1	"	Station traitement et pompage du Grenet
1	"	Container bureau en zone d'activité
1	"	Zone de captage de sources
1	"	Pompe à chaleur
3	"	Fenêtres / vélux
5	"	Changements d'affectation de locaux en zones d'activités
1	"	Distribution de gaz naturel
1	"	Couvert en zones d'activités et installation d'évacuation de l'air

30 **Permis de construire délivrés (+ 7 par rapport à 2016).**

A noter encore que 15 permis d'habiter ou d'utiliser (- 3 par rapport à 2016) ont été délivrés après contrôle des travaux.

2 Finances

Le budget initial de 2017, voté le 16 décembre 2016 par le Conseil communal, mettait en évidence un excédent de charges de **CHF 142'290.--**.

L'examen des comptes et des commentaires vous permettra de constater que le résultat final, après attributions/prélèvements aux fonds de réserve et amortissements obligatoires, laisse apparaître :

- Un **excédent de recettes** de **CHF 302'745.44**.

Notre capital s'élève à CHF 559'420.95, après mise à provision de CHF 350'000.- sur fond de réserve pour « Péréquations + facture sociale et police ».

Le résultat positif de nos comptes 2017 provient des éléments principaux suivants :

- Impôt sur le revenu des personnes physiques de CHF 101'129.-
- Impôt sur la fortune des personnes physiques de CHF 46'297.-
- Retour du fonds de péréquation de l'année précédente de CHF 152'894.-
- Retour de la participation à la police de l'année précédente de CHF 13'286.-
- Retour sur la facture sociale de l'année précédente de CHF 67'084.-

L'impôt des personnes morales, l'impôt foncier et les droits de mutations ont été, eux aussi, supérieurs à notre budget. Ces résultats traduisent la bonne santé de l'économie de notre région, tant pour les personnes physiques que pour les entreprises ; les prévisions futures restent favorables.

Nous vous le disions dans notre précédent rapport de gestion « *nous ne sommes pas à l'abri de surprises en rapport avec la péréquation ...* ». C'est la raison pour laquelle, après concertation avec notre fiduciaire et compte tenu de la projection du tableau de la péréquation due pour 2017, celle-ci laisse apparaître un solde à notre charge de CHF 350'000.-. Cette somme a été portée en provision. Nous ne maîtrisons que partiellement ces variables, c'est bien pour cela que notre conduite financière doit se poursuivre dans la prudence et avec prévoyance.

Tous les dicastères ont fait preuve de rigueur dans la conduite des affaires communales au long de l'année passée. La charge de travail de la Syndique et des municipaux est élevée et n'ira pas en diminuant. La rubrique « Rétribution des municipaux/vacations » a été largement dépassée. Ce point sera corrigé dans le prochain budget.

Comme le tableau ci-joint vous le démontre, les postes au budget ont été bien tenus. Les écarts entre budget et comptes sont faibles, avec une bonne maîtrise des dépenses et des revenus.

La Municipalité compte poursuivre ses efforts d'entretien et de modernisation des infrastructures communales. Dans les limites budgétaires accordées, nous voulons maintenir des services de bonne qualité à notre population.

Notre marge d'autofinancement (MA) est de CHF 1'036'243.- pour 2017, elle était de CHF 761'981.- pour 2016.

Quant à l'endettement net (EN) par habitant, il passe de CHF 3'068.- en 2016 à CHF 3'531.- en 2017.

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	14.08%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	11.24%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	50.37%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	1.26%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	115.86%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-8.77%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	CHF 116'475.24	

Désignation Services	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE	1'161'614.32	170'819.26	1'121'505.00	99'600.00	1'076'394.44	182'087.75
<i>Différence par rapport au budget</i>	<i>40'109.32</i>	<i>71'219.26</i>				
FINANCES	1'788'113.58	6'895'668.03	1'476'221.00	6'468'209.00	1'779'531.07	6'672'094.95
<i>Différence par rapport au budget</i>	<i>311'892.58</i>	<i>427'459.03</i>				
<i>Dont fr. 152'894.- en retour/solde péréquation 2016</i>						
<i>Dont fr. 350'000.- d'attribution à la Provision péréquation/décomptes finaux</i>						
DOMAINES ET BATIMENTS	1'137'987.34	936'913.70	1'217'959.00	942'805.00	1'238'507.02	991'349.00
<i>Différence par rapport au budget</i>	<i>-79'971.66</i>	<i>-5'891.30</i>				
TRAVAUX	1'485'228.99	799'398.94	1'557'385.00	787'910.00	1'500'377.33	766'337.77
<i>Différence par rapport au budget</i>	<i>-72'156.01</i>	<i>11'488.94</i>				
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'039'805.60		1'073'000.00		922'740.90	
<i>Différence par rapport au budget</i>	<i>-33'194.40</i>					
POLICE	400'682.01	41'021.40	418'425.00	35'500.00	412'591.47	36'270.60
<i>Différence par rapport au budget</i>	<i>-17'742.99</i>	<i>5'521.40</i>				
<i>Dont fr. 13'286.- en retour/notre participation 2016 à la police cantonale</i>						
SECURITE SOCIALE	1'527'644.05		1'611'819.00		1'547'053.35	
<i>Différence par rapport au budget</i>	<i>-84'174.95</i>					
<i>Dont fr. 67'084.- en retour/décompte facture sociale 2016</i>						
SERVICES INDUSTRIELS	740'646.48	740'646.48	606'010.00	606'010.00	696'605.90	696'605.90
<i>Différence par rapport au budget</i>	<i>134'636.48</i>	<i>134'636.48</i>				
TOTALISATION	9'281'722.37	9'584'467.81	9'082'324.00	8'940'034.00	9'173'801.48	9'344'745.97
Résultat	302'745.44			142'290.00	170'944.49	
<i>Différence par rapport au résultat du budget</i>			445'035.44			

En rouge : en notre défaveur

En bleu : en notre faveur

2.1 ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux

L'Association Intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre quatorze communes. Rappelons que celle d'Epalinges appartient toujours à la même région : Est Lausannois-Oron-Lavaux.

La conduite politique est assumée par un Comité de direction (sept membres) sous la conduite de Mme Muriel Preti, Présidente et conseillère municipale à Jorat-Mézières. Les autres membres sont : Mme Claire Glauser (Lutry), M. Christian Bays (Oron), M. Jean-Marc Chevallaz (Pully), M. Bernard Perret Forel (Lavaux), M. Serge Reichen (Paudex) et M. Pierre Jolliet (Epalinges).

Les travaux du Conseil intercommunal, qui se réunit au maximum deux fois par année (comptes et budget, notamment) sont placés sous la présidence de Mme Chantal Dupertuis (Belmont-sur-Lausanne). La direction opérationnelle est assurée par M. Alain Perreten, Directeur.

Les missions sont définies par les dispositions légales et les directives d'application. Nous noterons que l'année 2017 a vu l'entrée en vigueur du programme JAD (Jeune Adulte en Difficulté) et l'activité du médecin conseil.

A l'instar des années précédentes, la Commune de Forel (Lavaux) bénéficie d'une communication régulière, sur la statistique des situations suivies par le Centre Social Régional (CSR). Relevons que pour ce qui concerne notre Commune, ce sont 33 situations (durant l'année écoulée, 37 en 2016) qui ont été l'objet de versements de prestations du Revenu d'Insertion (RI, aide sociale).

Des statistiques détaillées figurent en permanence dans le rapport de gestion de la RAS, tant pour les situations où une prestation financière a été délivrée que sur les spécificités des bénéficiaires.

Pour ce qui concerne le volume et la nature des tâches déployées par l'Agence d'Assurances Sociales (AAS), il convient de se référer aux données précises figurant dans le rapport relatif au secteur concerné (publication du rapport de gestion de la RAS à la fin du 1^{er} semestre adressé à la Municipalité et ainsi accessible pour tous les conseillers communaux).

L'AAS située à Oron-la-Ville est compétente pour les habitants de Forel (Lavaux), Savigny, Oron, Essertes,

Jorat-Mézières, Maraçon, Montpreveyres et Servion. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux, régionaux et les différentes institutions. Son rôle est très apprécié, pour les conseils précieux et les informations pertinentes donnés à la population.

Elle est fortement mise à contribution pour les demandes de subside à l'assurance-maladie.

La préposée, Mme S. Ferreira, est assistée par Mmes M. Kringel et N. Berthoud.

3 Bâtiments communaux et domaines

3.1 Bâtiments communaux

3.1.1 Personnel

Le personnel de conciergerie est composé de Mme Chantal Mortensen (Maison de Commune), Mme Rosa Rocha (Bâtiment des Services et Collège du Grenet), Mme Lizbeth Décombaz (Extension du Groupe scolaire), M. Rémy Décombaz (Groupe scolaire) et M. Louis Pillard (Grande salle, Eglise, Abri TL et sous-sol du Pavillon) voue toujours une attention particulière à maintenir nos bâtiments dans le meilleur état possible. M. Patrick Aubort reste à disposition pour des remplacements de courte durée et lors des grands nettoyages d'été.

3.1.2 Travaux particuliers

Maison de Commune : Réparations importantes à la suite de la tentative de cambriolage du 18 avril 2017.

Groupe scolaire : Peinture des parties boisées de l'Extension du Groupe scolaire, réparation des raccords de dilatation des créneaux et remplacement des vannes de radiateur.

Bâtiment des Services : Remplacement de la cuisinière et du lave-vaisselle dans l'appartement de Mme et M. Leite da Rocha.

Grenet : Réfection de l'appartement suite au changement de locataire (sols et peintures).

Pigeon : Réfection des sols.

Grande salle : Remplacement des spots d'éclairage, remise en conformité des installations électriques suite au contrôle obligatoire, fourniture du matériel pour l'aménagement du local des décors (travaux effectués par les Amis-Gyms).

3.1.3 Appartements

M. Thomas Frey a succédé à Mme Géraldine Bangerter comme locataire de l'appartement du Grenet.

M. Yves Richoz, dont l'entreprise occupe l'ancienne banque du Pigeon, est le nouveau locataire de l'appartement du Pigeon.

3.1.4 Chauffage

La Maison de Commune, le Bâtiment des Services, le Collège du Planoz ainsi que le Pavillon scolaire sont chauffés au mazout.

Les Collèges du Grenet et du Pigeon sont chauffés au gaz.

Le Groupe scolaire, son Extension et la villa sont chauffés aux pellets.

3.1.5 Location des salles communales

La Grande salle a été occupée durant 32 week-ends recevant des soirées de sociétés locales, le 24 janvier du PLR, le Passeport-vacances, des assemblées générales, le tri des meubles par l'USL, des spectacles scolaires ou des repas de soutien.

Les répétitions des sociétés locales, les cultes de l'enfance, le Noël des Patoisants et des Aînés, une séance de la CDAP (Tribunal administratif), des repas de soutien et remerciements, l'assemblée générale de la SPV, la journée de Pro Vélo, les réunions de PPE, d'associations diverses ou de familles occupent régulièrement les salles à disposition dans notre Maison de Commune.

En 2017, nous avons enregistré 8 réservations pour des réunions privées payantes et 8 collations pour des thés d'enterrements (gratuites).

Dans son cadre champêtre, la buvette des Prés de Bamps est également à disposition pour les réunions de famille (19 locations payantes). Le comité du FC Savigny-Forel et son mouvement junior s'y sont également réunis à 16 reprises. Des rencontres concernant la Centrale des forêts, le SDIS Cœur de Lavaux et la PCi sont également organisées dans ce local.

Cette année la fenêtre de l'Avent communale a été organisée à la déchetterie et c'est au local de la voirie qu'a eu lieu la verrée.

3.2 Forêts

3.2.1 Refuge des Quatre Croisées

Le refuge des Quatre Croisées est très accueillant et toujours très demandé. Il a été loué 86 fois par des personnes extérieures de notre Commune et 38 fois par des citoyens forelois.

Après 12 années au poste de la conciergerie, Mme Lucette Gilliéron a cessé son activité au 31 décembre 2017, nous la remercions pour tout le travail accompli avec compétence et sérieux.

Bienvenue à Mme Florence Moret de Mollie-Margot qui sera concierge et responsable des réservations dès le 1^{er} janvier 2018.

Dès le 1^{er} janvier 2018 et suite à des dépôts illicites récurrents, tous les containers sont retirés et les utilisateurs reprendront tous leurs déchets.

3.2.2 Entretien des forêts

Notre équipe de bûcherons, sous la conduite du Garde forestier, M. Martial Vurlod, entretient nos forêts à notre entière satisfaction.

Martelages :	Grand-Jorat	215 m3 résineux 4 m3 feuillus
	Total	219 m3
	Les Combettes	86 m3 résineux 72 m3 feuillus
	Total	158 m3
	Petit Jorat L'Hermite	130 m3 résineux 7 m3 feuillus
	Total	137 m3
	Petit Jorat La Coraye	133 m3 résineux 50 m3 feuillus
	Total	183 m3
	Petit-Jorat - ch. béton	137 m3 résineux 10 m3 feuillus
	Total	147 m3
	Total 2017	844 m3
Plantations :	Grand-Jorat	350 chênes
	Petit-Jorat	120 douglas 280 épicéas
	Total	750 plants

Soins culturaux, éclaircies et soins aux plantations :

472 ares

Vente des bois:	688 m3 service résineux 2 m3 service feuillus 0 m3 industrie résineux 76 m3 bois de feu feuillus
Total des bois vendus:	766 m3

Coupes forcées:

Bostrychés et chablis **99 m3**

Subventions:

Soins aux jeunes peuplements **CHF 7'311.00**

L'abandon du taux plancher de CHF 1.20 pour 1 €uro, en janvier 2015, influence encore en 2017 les prix du marché au niveau de nos exploitations.

Néanmoins, une augmentation d'environ CHF 5.- par m³ s'est mise en place dès l'automne 2017.

Le chalarose du frêne progresse toujours activement sur les jeunes arbres, l'évolution de la maladie semble, par contre, diminuer sur un bon nombre de sujets de grandes tailles. L'évolution de la maladie est à surveiller principalement sur les frênes plantés aux abords des infrastructures. Si la perte foliaire est supérieure à 75% et/ou si le tronc est nécrosé, l'arbre malade doit être exploité car il devient dangereux. Le bois reste par contre commercialisable.

La loi sur les subventions impose aujourd'hui une personnalité juridique reconnue aux bénéficiaires. Une convention intercommunale telle que celle qui régissait le Triage de Lavaux est sans personnalité juridique et ne permet plus de toucher des subventions pour les travaux forestiers. C'est pourquoi, en automne 2016, les six communes membres du Triage de Lavaux (Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, St-Saphorin et Rivaz), ont approuvé un projet de statuts pour la constitution d'un groupement forestier. Lesdits statuts ont fait l'objet d'un préavis aux conseils communaux des communes précitées et ont été approuvés par Bourg-en-Lavaux, le 19 juin 2017, et par les autres communes dans le courant de l'année en fonction des dates de réunion de leur Conseil communal respectif, la dernière étant Puidoux le 5 octobre 2017. Une Assemblée générale et un Comité pourront ainsi se constituer au printemps 2018 donnant vie au Groupement forestier intercommunal de Lavaux, après dix années de discussions.

3.2.3 Autorisations d'abattage

En 2017, 12 demandes d'abattage d'arbres ont été mises à l'enquête et ont fait l'objet d'une autorisation municipale.

4 Travaux

4.1 Voirie

Vous trouverez ci-après un résumé des travaux exécutés dans le dicastère "Service de la voirie, routes et travaux communaux" par nos employés ou en collaboration avec des entreprises, ceci bien entendu en plus des travaux courants d'entretien :

Mars :

Début des travaux à la déchetterie pour la création de dalles en béton pour poser des bennes.

Avril :

Fabrication de plus de 800 piquets pour les pare-neige et les balisages.

Pose du portail électrique à la déchetterie.

Pose d'une chape liquide dans le local du concierge à la grande salle.

Plus de 300 grilles ont été curées avec l'entreprise LIAUDET PIAL SA.

Mai :

Changement et réhaussement de plus de 20 grilles pour la réfection de nos chemins.

3.5 km de traitement de fissures par l'entreprise DIVICO SA.

Réparations et reprofilages à divers endroits sur nos chemins communaux par l'entreprise PITTET-CHATELAN SA. Utilisation de 100 tonnes d'enrobé.

Juin :

Le 8 juin 2017, arrivée de la nouvelle souffleuse pour le Mc Cormick.

Création d'un collecteur de plus de 85 mètres le long du Chemin du Caudrey.

Surfaçages des chemins du Caudrey, de Grillet et Charbonnières en ECF (enrobé coulé à froid), 4'400 m².

Mi-juin, réaménagement du Chemin de la descente des Grépilles pour le passage aux sources. Creuse et pose de 125 m³ de dégrappage non pollué de la Route 701 sur 500 m².

Réaménagement du début du Chemin des Rodzies aux Granges. Creuse et pose d'un dégrappage non pollué sur 150 m².

Juillet :

Pose d'un mono et bicouche de gravillon 4/8 sur les Chemins de l'Hermite, le Cul du Marais, la descente des Grépilles et le début des Rodzies, 5000 m².

Septembre :

Mi-septembre 2017, essai d'une machine à mousse pour désherber.

Pose de 120 m³ de dégrappage non pollué de la Route des Tavernes à différents endroits sur nos chemins de « seconde main ».

Refait la peinture de l'abri TL du village.

Nouvel aménagement pour un arrêt de transport public à la Route de l'Industrie.

Octobre :

Enlevé et refait l'aménagement de l'entrée du refuge en posant des pierres et en faisant les joints.

Mi-octobre 2017, posé 18 tonnes d'enrobé avec l'entreprise PITTET-CHATELAN SA.

Novembre :

Avec l'entreprise LIAUDET PIAL SA, curé tous les collecteurs aux chemins où ont été faits les travaux de réfection de cette année.

Fin novembre 2017, les travaux d'aménagement à la déchetterie sont terminés. Fabriqué une dalle durant l'année de 104 m², posé 27 mètres de bordures et refait l'aménagement des talus avec des pierres.

Et toutes les tâches habituelles du service de voirie (nettoyages, balayages, entretiens, tontes, déneigements, etc.).

Autres tâches spéciales et heures d'utilisation des machines :

- 10 creuses pour des fuites d'eau ;
- 146 heures d'utilisation de la pelle Kubota ;
- 277 heures d'utilisation du Schäffer ;
- 140 heures de balayeuse ;
- 355 heures d'utilisation du New Holland.

4.2 Egouts et épuration

La différence importante entre le volume d'eau potable vendu, lié à l'épuration et les mètres cubes traités par nos deux STEP, est due aux infiltrations d'eau de surface et d'eau résiduaire (toitures et places). Nous souhaitons améliorer cette situation car une trop grande quantité d'eau résiduaire perturbe le fonctionnement de nos STEP.

La pluviométrie de l'année 2017 a été marquée par une année assez sèche d'où une diminution des eaux parasites surtout à la STEP du Pigeon.

Mètres cubes d'eau potable vendus liés à l'épuration par STEP

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
STEP Pigeon	87'928 m3	111'437 m3	102'351 m3	101'730 m3	101'845 m3	94'751 m3
STEP Chercotte	12'588 m3	9'389 m3	11'576 m3	13'241 m3	12'759 m3	12'702 m3
STEP Essertes	1'885 m3	1'501 m3	1'453 m3	1'720 m3	2'247 m3	1'925 m3
STEP Savigny (eau fournie par Savigny et les Cullayes)	690 m3	714 m3	1'258 m3	1'482 m3	2'304 m3	2'562 m3
STEP VOG via Oron	1'724 m3	1'758 m3	1'861 m3	2'366 m3	1'461 m3	2'454 m3
STEP Vevey via Puidoux	80 m3	33 m3	49 m3	47 m3	57 m3	51 m3

Mètres cubes d'eau traités par les STEP

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
STEP Pigeon	142'490 m3	161'822 m3	168'030 m3	146'687 m3	178'634 m3	147'100 m3
STEP Chercotte	28'312 m3	29'597 m3	29'412 m3	24'812 m3	27'812 m3	26'363 m3
Total des m3 traités par les STEP	170'802 m3	191'419 m3	197'442 m3	171'499 m3	206'446 m3	173'463 m3

Capacité de nos STEP

La capacité de traitement des STEP est exprimée en "équivalents-habitants" (EH). 1 EH correspond à la production engendrée en moyenne par 1 habitant (170 l. jour/habitant). La population de Forel (Lavaux) était de 2066 au 1^{er} janvier 2017.

	Capacité totale EH	EH de Forel (Lavaux)	EH hors Commune raccordé sur nos STEP
STEP du Pigeon	1500	1479	4 (Puidoux) 13 (Savigny)
STEP de la Chesaude	300	278	6 (Bourg-en-Lavaux)

A noter que certaines habitations situées sur notre commune sont raccordées à des STEP des communes voisines, il s'agit de :

43 EH sont raccordés à Savigny

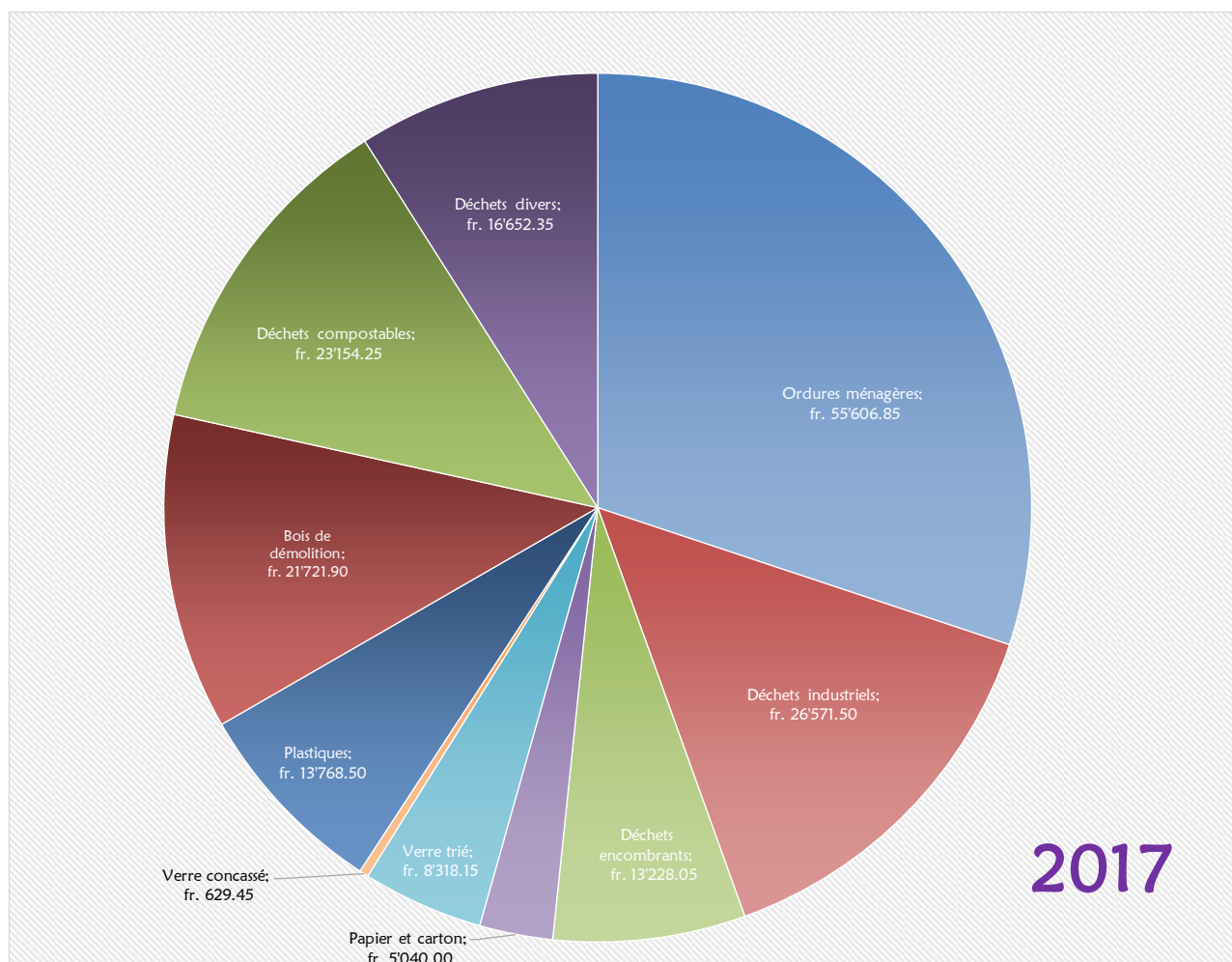
24 EH sont raccordés à Essertes-Servion

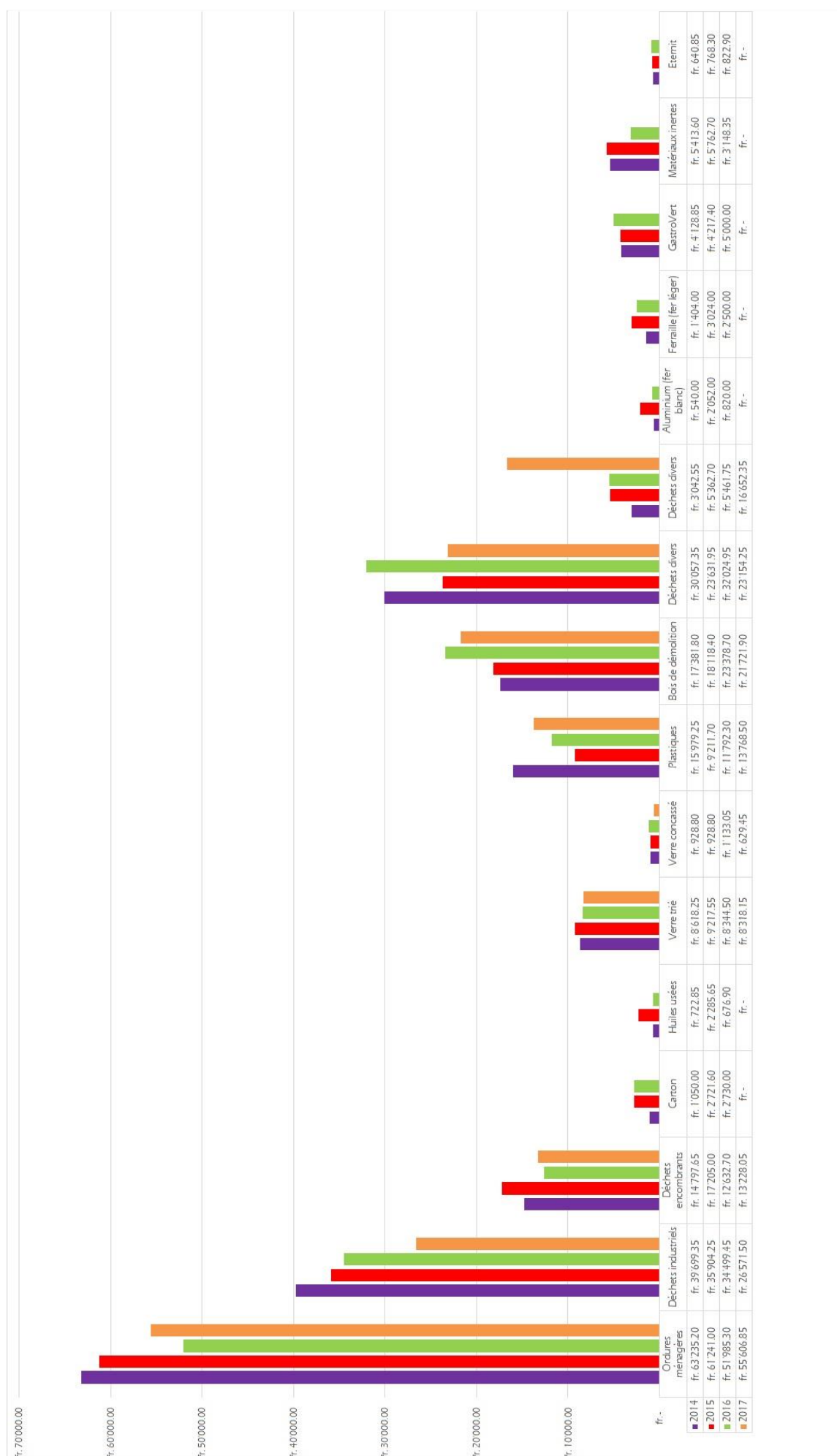
1 EH va à Vevey via Puidoux (ACPRS)

22 EH sont raccordés à Ecublens FR (VOG) via Châtillens

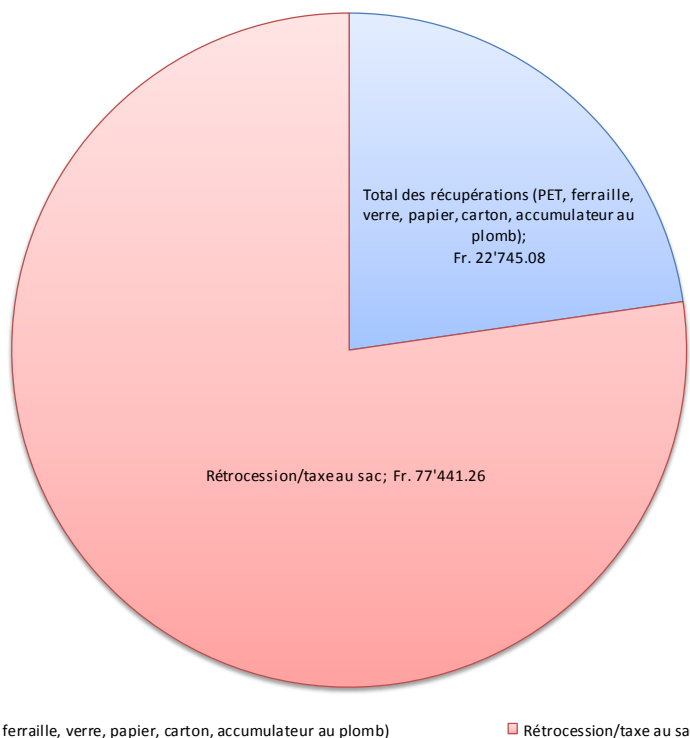
Il reste env. 242 EH qui ne sont pas raccordés à l'épuration. Il s'agit d'exploitations agricoles qui sont autorisées sous certaines conditions à déverser leurs eaux domestiques dans leur fosse à lisier ainsi que d'habitations équipées de système d'épuration individuelle. Ces solutions concernent 31 habitations individuelles, 15 exploitations agricoles et 10 bâtiments divers non raccordés.

4.3 Ordures ménagères et déchets





**Montant total des produits
de récupération
pour l'année 2017 :
Fr. 100'186.34**



5 Instruction publiques et cultes

5.1 ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat

5.1.1 Effectif

Le nombre d'élèves au 30.09.2017 est de 1'546 dont 247 de Forel (Lavaux).

5.1.2 Comité de direction

En 2017, le Comité de direction de l'ASIJ s'est réuni en séances ordinaires à dix-sept reprises.

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi les Municipaux en fonction.

Pour chaque commune, ces représentants sont :

Communes	Représentants
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser
Jorat-Mézières	Muriel Prédi
Montpreveyres	Cristine Pasche
Ropraz	Jérôme Porchet
Savigny	Louis Pipoz
Servion	Yves Boand
Syens	Isabelle Lorenz
Vucherens	Etienne Cherpillod
Vulliens	Olivier Hähni

Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Secrétaire : Fabienne Blanc Vucherens
- Boursière : Liliane Déglon Jorat-Mézières
- Responsable administratif: Nicolas Deprez Moudon

M. Gérald Morier-Genoud, directeur de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat, est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

5.1.3 Conseil intercommunal

En 2017, l'Assemblée intercommunale a été convoquée quatre fois pour discuter et admettre les sept préavis suivants :

N°	Objets
01/2017	Etude de faisabilité d'une infrastructure scolaire sur le site de Carrouge, commune de Jorat-Mézières : CHF 150'000.--
02/2017	Comptes 2016
03/2017	Réfection des vestiaires de 1991 des salles de gymnastique du Collège du Raffort à Jorat-Mézières : CHF 56'000.--
04/2017	Budget 2018
05/2017	Achat de deux bâtiments scolaires de type portacabines, sis à Carrouge, commune de Jorat-Mézières au 1 ^{er} janvier 2018 : CHF 80'000.--
06/2017	Approbation du règlement du Conseil intercommunal de l'ASIJ
07/2017	Financement de la conception des horaires, de la gestion globale des transports scolaires et de l'assistance juridique de ce dossier du 12.11.2017 au 31.07.2018 : CHF 70'000.--

Les délégués de Savigny et Forel (Lavaux) sont invités à une séance de préparation avant chaque assemblée intercommunale. Les délégués forelois sont : Mme Marina Moretti Vasserot, Mme Sophie Richard Audino, Mme Stéphanie Tâche, M. Mathieu Janin et M. Yves Wyser, Conseillers communaux, Mme Suzanne Audino, Syndique, et M. Bernard Perret, Municipal.

5.1.4 Finances

Le décompte scolaire pour notre Commune présente un coût total de CHF 1'012'028.45 dont CHF 232'962.92 pour les transports.

Le coût par élève se monte à CHF 4'097.28.

L'ASIJ nous rétrocède CHF 532'312.85 pour la location de notre Groupe scolaire et des deux classes du Collège du Grenet.

5.1.5 Bâtiments

Le collège des Gollies à Servion a accueilli ses premiers élèves à la rentrée d'août 2017 et a été inauguré le samedi 18 novembre 2017.

Une majorité suffisante de huit conseils communaux ou assemblées communales ont accepté d'élever le plafond d'endettement de l'ASIJ à 65 millions de francs permettant ainsi d'entreprendre la construction du collège Gustave Roud à Carrouge et d'achever le programme de construction envisagé lors de la fondation de l'ASIJ. Les Conseils communaux de Savigny et Forel (Lavaux) ont, quant à eux, refusé ce plafond.

5.1.6 Transports

De nombreux problèmes relatifs au transport scolaire sont apparus dès la rentrée d'août 2017 et le dialogue avec le transporteur « Taxis Romontois » s'est avéré très difficile. Finalement, il a fallu l'intervention de notre Préfet, M. Daniel Flotron, et d'un représentant du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) pour contraindre le transporteur à accepter que les horaires soient établis par un organe indépendant.

5.1.7 Divers

L'exploitation du réfectoire du Raffort a été confiée à la « Chenille Gourmande » d'Oron-la-Ville.

Mme Myriam Lenourry a été nommée responsable des deux bibliothèques scolaires de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat situées aux collèges du Raffort et à Savigny.

6 Police

6.1 Police locale

En 2017, 118 actes de l'Office des poursuites ont été délivrés par le secrétaire municipal (+ 21 par rapport à 2016).

6.2 Protection civile

Voir le rapport du Comité directeur en fin de document.

6.3 Police des chiens

Notre Commune compte en 2017, 235 chiens, dont trois propriétaires sont au bénéfice des prestations complémentaires et exonérés de l'impôt. 2 chiens potentiellement dangereux sont recensés sur notre Commune.

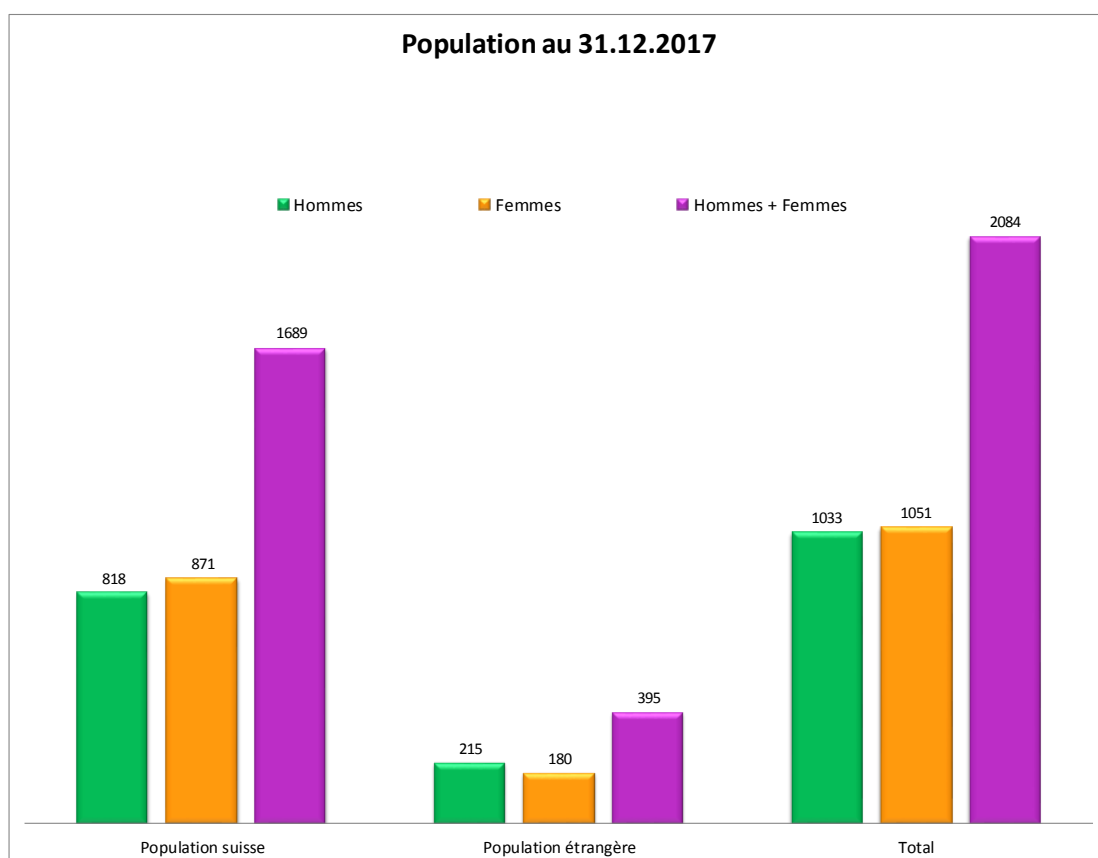
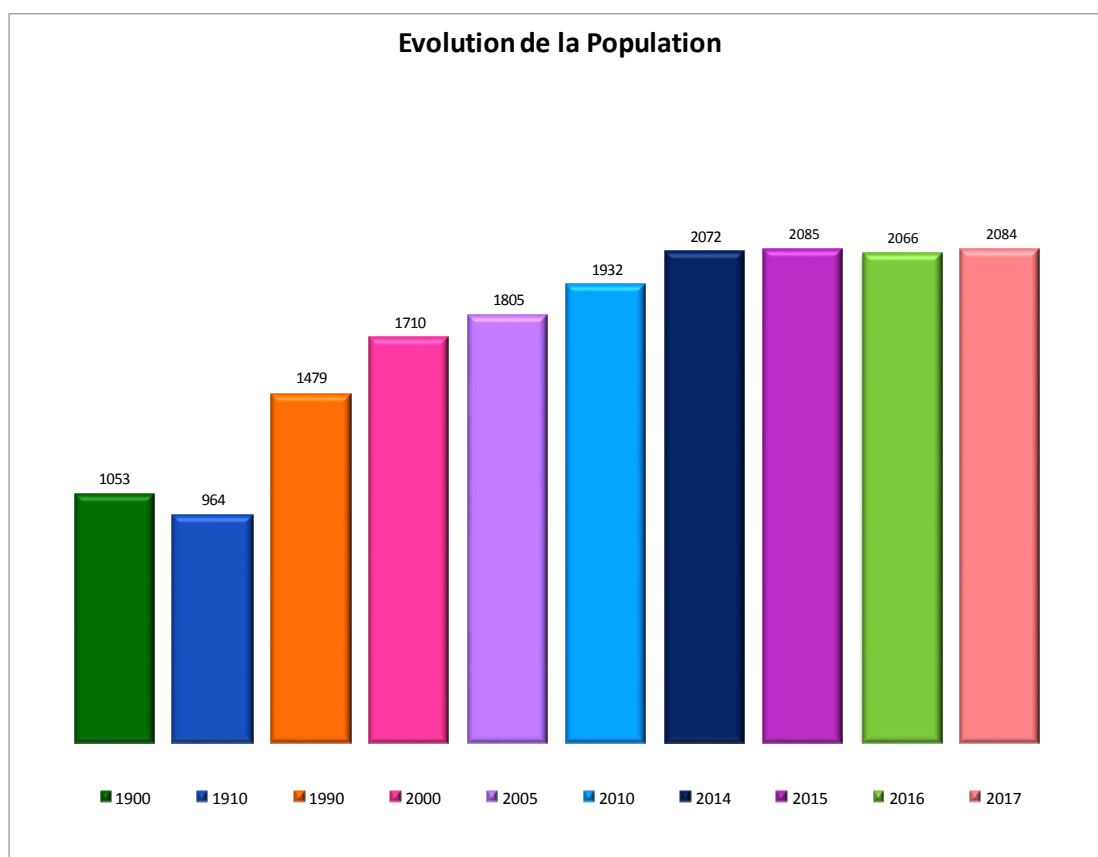
6.4 Office de la population

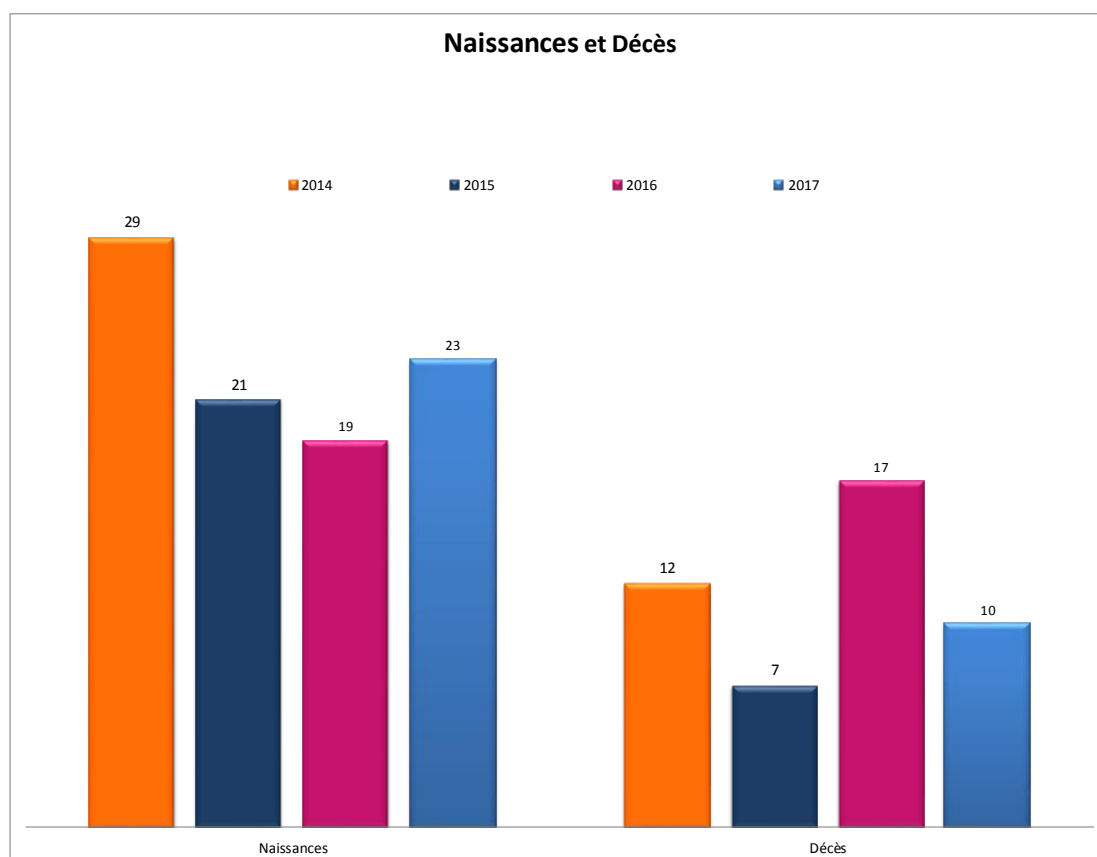
En 2017, les doyens de la Commune étaient Mme Adrienne Burki de 1921 (décédée en octobre 2017) et M. Richard Agénor de 1925 (décédé en janvier 2017). Le nouveau doyen et la nouvelle doyenne sont Mme Colette Colomb de 1922 et M. Frédéric Luscher de 1925.

La Municipalité s'est associée aux anniversaires de 50 ans de mariage de Mesdames et Messieurs : Emilia & Stefan Nawotka et Arianne & Gaston Reymond.

Les nonagénaires qui le souhaitent reçoivent également la visite d'une délégation municipale et en 2017, ce sont Mmes Marguerite Cordey, Nelly Gilliéron, Margrit Rouge ainsi que MM. Daniel Cordey et Jacques Regamey qui ont été fêtés.

En 2017, 12 femmes et 12 hommes ont atteint leur majorité.





7 Services industriels

7.1 Service des eaux

En 2017, les fuites détectées sur notre réseau d'eau potable sont au nombre de 14. Ce sont 11 sur les conduites principales et 3 sur les réseaux privés.

Réseau communal

03.01.2017	Pra Péliston	Rupture de conduite Ø 125
27.01.2017	La Bergerie	Rupture de conduite fonte Ø 150
29.01.2017	Chemin de la Sapelle	Perforation fonte Ø 125
26.02.2017	Route de Vevey	Rupture de conduite fonte Ø 125
14.03.2017	Chemin de la Tour de Gourze	Perforation acier Ø 250
09.05.2017	Chemin de la Sapelle	Rupture de conduite Ø 150
30.05.2017	Chemin de la Chesaude	Perforation fonte Ø 125
12.06.2017	Chemin de la Sapelle	Perforation acier Ø 200
31.10.2017	Route de Mollie-Margot	Cassure PE Ø 160
01.11.2017	Zone industrielle	Perforation fonte Ø 125
03.11.2017	Chemin de la Grange-Neuve	Rupture de conduite fonte Ø 100

Réseau privé

Les fuites sur les réseaux privés sont des perforations, elles ont été réparées rapidement par les propriétaires.

Gestion du réseau d'eau potable	Unité	2014	2015	2016	2017
Volume introduit sur le réseau	m ³	172'208	180'355	171'341	195'464
Dont production sources du Grenet	m ³	25'973	16'530	0	3'613
Part de la production propre		15%	9,1%	0%	1,8%
Consommation (volume facturé)	m ³	152'549	158'589	157'522	160'910
Volume non facturé (pertes)	m ³	19'659	21'766	13'819	34'554
Part du volume non facturé (pertes)		11,4%	12,1%	8,06%	17,68%

La mise en service d'une partie des sources a eu lieu le 19 décembre 2017, pour cette raison la production annuelle représente 1,8%.

Station de filtration

Après une mise à l'enquête, le réservoir du Grenet a été détruit et un nouveau bâtiment, toujours enterré, l'a remplacé. Il est composé de 3 parties distinctes : la réserve d'eau brute, la réserve d'eau filtrée et la partie technique (filtration, armoire technique).

La mise en service de l'installation a eu lieu le 19 décembre 2017, elle traite actuellement les sources situées en forêt (3'613 m³ en 13 jours). Pour les sources situées sur les terres agricoles, il faudra définir les zones de sources, cela va prendre du temps.

Extension de la conduite d'eau potable et de la défense incendie au lieu-dit « Petit Jorat » (préavis 4/2017)

Suite à la décision du Conseil communal de prolonger la conduite au lieu-dit « Petit-Jorat », une somme de CHF 15'000.- a été prélevée des comptes 2017. Ce montant concerne un acompte pour l'achat des tuyaux. Le bouclage sera effectué en 2018.

Traversées de la Route des Tavernes

Pendant les travaux de la Route des Tavernes, la conduite d'eau potable traversant la RC a été changée sur 20 mètres à la hauteur de l'abri à containers, de même qu'un tube permettant un passage à la hauteur de la parcelle N° 1064, sur la partie cantonale.

Contrôle des bornes hydrantes

Afin de respecter une demande de l'ECA et du SDIS Cœur de Lavaux, la Commune de Forel (Lavaux) a fait un contrôle complet de toutes les bornes hydrantes. Ce mandat a été donné à une entreprise spécialisée. Ceci permet de répertorier toutes les bornes hydrantes, de connaître leur emplacement précis (GPS) et leur débit. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 50% par l'ECA.

Chercotte (préavis 3/2017)

Le changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie a débuté à la mi-août 2017. Ces travaux ont été adjugés aux entreprises BARBEY SA à Epalinges pour le génie-civil et à LODOVICI SA pour le sanitaire. Ceux-ci seront terminés en 2018, les explications sur les résultats parviendront également en 2018.

Moyenne : 362,6 l/min

Le but des travaux était de capter 150 l/min en propre pour notre consommation, comme vous pouvez le constater la moyenne est largement plus importante.

Nous sommes tout de même conscients que nous ne serons pas autonomes et que l'AIEJ devra toujours nous fournir en eau lors de bas étiage.

7.2 AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat

Le Comité directeur s'est réuni, en plénum, à 8 reprises durant l'année 2017, soit 4 fois par semestre.

Les discussions de la sortie de la Commune de Jorat-Menthue de l'AIEJ sont en cours. Une proposition leur a été faite, tout en sachant que la décision finale ne sera pas prise par le Comité directeur. Malheureusement, cette proposition n'est pas acceptée par la Commune. Une contreproposition de Jorat-Menthue nous a été adressée. Le Comité directeur n'entre pas en matière. Les Préfets des deux régions sont nantis de cette situation, les négociations reprendront en 2018.

La convention nous liant à la Commune de Pully sur les échanges d'eau à également occupé le Comité directeur. Une séance a eu lieu avec le Municipal en charge et les responsables techniques, celle-ci n'a pas fait avancer le dossier. Les discussions reprendront en 2018, en sachant que Pully désire annuler cette convention.

Réseau de l'AIEJ

Plusieurs fuites ont été détectées et réparées sur la conduite reliant le Lac de Bret au réservoir de la Michoudaz. Tout d'abord, sur le Chemin de la Vulpillière, au raccordement PE / fonte. Le terrain étant toujours en mouvement, la conduite a été allongée d'une vingtaine de centimètres. Entre la station de Bret et le Chemin de la Vulpillière, quatre réparations ont été nécessaires pour cause de perforations. Une autre fuite a été détectée en dessous du réservoir de la Michoudaz. Ces travaux ont été attribués à des entreprises spécialisées et à la Commune de Forel (Lavaux).

La vanne clayton du Pigeon s'est bloquée lors d'une rupture de conduite sur la Commune de Forel (Lavaux). Celle-ci sert à réguler le transfert d'eau entre les réservoirs de la Michoudaz, de Pra Don Abbé, de la conduite allant sur Pully et de l'alimentation sur Oron. Une intervention de l'entreprise

CLA-VAL EUROPE a été nécessaire.

La batterie de secours du poste de Mézières a été remplacée.

Une pompe a été réparée dans la chambre de Fotolabo à Montpreveyres.

Une électrovane a été changée à l'Ecorcheboeuf à Carrouge (Jorat-Mézières).

Les moteurs des vannes de la chambre Landi à Mézières ont été révisés.

Les arbustes se situant sur le réservoir de la Michoudaz ont été coupés.

La vanne clayton de l'Echu à Montpreveyres a été révisée.

Suite à la décision de SWISSCOM SA d'abandonner la technologie analogique au passage à la technologie All IP ; il est nécessaire d'adapter et de migrer les connexions internet des différents ouvrages de l'AIEJ. Le mandat a été attribué à la maison RITTMAYER SA. Une répartition a été proposée aux communes concernées pour des connexions leur appartenant et a été acceptée.

M. Mamin de Mézières, ancien surveillant, a repris du service au mois de juin 2017 en remplacement de nos deux responsables en vacances.

Toutes les communes de l'AIEJ ont donné leur code Geoportail afin de faciliter le travail de nos surveillants. Ceci à des fins professionnelles et pour consultation uniquement concernant le réseau de l'AIEJ.

Les statuts des surveillants ont été revus par le Comité directeur, des manques ont été signalés et corrigés.

Une étude de connexion des réseaux de distribution d'eau potable et de défense incendie entre les communes de Moudon, Syens, Vucherens, Vulliens et l'AIEJ avait été engagée en 2009. Les résultats nous sont parvenus en novembre 2017. Ce que l'on peut assurer, c'est que des possibilités de raccordement sont envisageables à très long terme, mais aucun chantier n'est prévu pour cette législature.

Les comptes 2017 sont bénéficiaires pour l'AIEJ et se soldent avec un bénéfice de CHF 55'880.02. Ceci est principalement dû à l'achat important d'eau des communes. La nouvelle méthode de calcul permet également une légère augmentation des revenus (+ CHF 6'855.50).

Les travaux des réparations des fuites de la conduite entre le Lac de Bret et le réservoir sont coûteux. Un changement rapide de la conduite devient nécessaire et une proposition sous forme de préavis parviendra rapidement au conseil intercommunal, un mandat ayant été donné au bureau HERTER & WIESMANN SA pour une proposition.

En conclusion, le Comité directeur est conscient des grands défis à venir pour notre association. Il travaille assidument à chercher toutes solutions possibles pour garantir l'approvisionnement en eau de nos communes à des coûts raisonnables.

7.3 SDIS - Service Défense Incendie et Secours

L'année 2017 a été très agitée pour notre SDIS.

Suite aux annonces de démissions du chef DPS (Détachement Premier Secours) et du Chef DAP (Détachement d'Appui) pour le 31 janvier 2018, du Commandant et du Quartier-Maître (QM) pour le 30 juin 2018. La CCF (Commission Consultative du Feu) a pris la décision de mettre les places en postulation afin de permettre une remise des postes en douceur.

Une commission a été formée pour les auditions des Chefs DPS et DAP. Elle était composée de M. Jean-Rémy Chevalley (Président de la CCF, Municipal à Puidoux), M. Reini Bachmann (Commandant SDIS), M. Mathieu Jordil (Responsable ARI), M. Marcel Waechli (Chef matériel) et M. Denis Manghardt (Assistant administratif). Les personnes retenues sont : M. Cyril Corbaz (Chef DPS) et M. Christophe Ruchonnet (Chef DAP). Ces nominations ont été validées par l'EM du SDIS Cœur de Lavaux, la CCF a pris acte de ces propositions.

Pour la place du Commandant, il a été décidé en séance de CCF de mettre la place en postulation à l'interne du SDIS Cœur de Lavaux. Les membres politiques auditionneraient les candidats et proposeraient le candidat retenu aux Municipalités pour leur accord. Malheureusement, cette phrase n'a pas été mentionnée dans le PV de la séance, elle posera quelques réclamations par la suite.

Trois candidatures ont été reçues par le Président de la CCF. Les Municipaux des 7 communes membres ont décidé d'auditionner les trois candidats (M. Daniel Pasche, M. Etienne Cavin et M. Rémy Décombaz). Le jour avant les auditions, M. Etienne Cavin a annoncé qu'il se retirait au profit de M. Daniel Pasche. C'est donc les deux candidats restants qui ont été auditionnés. Les deux candidats ont eu les mêmes questions et le même temps de parole. Des notes ont été attribuées à chacun, elles ont été envoyées au Président par tous les Municipaux. A l'unanimité, les Municipaux membres de la CCF ont choisi la personne de M. Rémy Décombaz. L'EM a été informé et les Municipalités l'ont validé.

Suite à cette nomination, le Commandant M. Reini Bachmann, le Quartier-Maître M. Daniel Pasche et le Chef DAP M. Roger Eisseva ont démissionné sur le champ, en menaçant les membres politiques de la CCF. Pour eux, la procédure n'avait pas été respectée et M. Rémy Décombaz n'avait pas les compétences pour prendre ce poste de Commandant.

Suite à ces démissions, M. Rémy Décombaz a pris la place de Commandant, M. Christophe Ruchonnet celle de Chef DAP et M. Denis Manghardt a assuré la charge de travail du QM. Depuis lors, la place de QM a été mise en postulation, M. Denis Manghardt a repris la fonction officiellement.

L'avenir nous dira si le choix fait par les Municipalités est le bon.

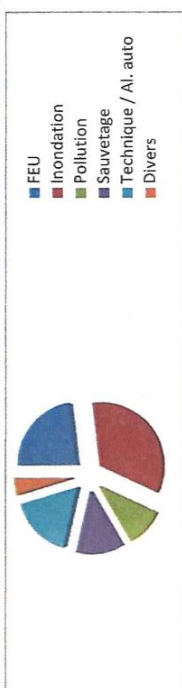
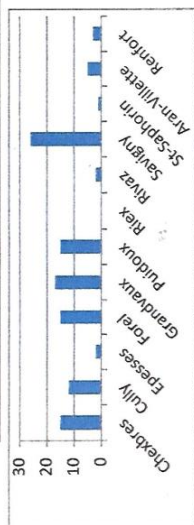
Les comptes du SDIS Cœur de Lavaux correspondent au budget, ce qui n'était pas assuré, vu les tensions entre l'ancien et le nouvel EM.



SDIS Cœur-de-Lavaux - Statistique des interventions pour l'année 2017

Interventions par commune :

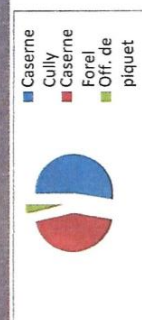
Nbre interventions au 31.12.2017 113											
Commune	Chexbres	Cully	Epesses	Forel	Grandvaux	Puidoux	Rlex	Rivaz	Savigny	St-Saphorin	Aran-Villette
Nbre	15	12	2	15	17	15	0	2	26	1	5
%	13.3	10.6	1.77	13.3	15	13.3	0	1.77	23	0.88	4.42
Bourg-en-Lavaux	38										
	= 31.9 %										
	Renfert										
	2.65										



FEU	26	23 %
Inondation	38	33.6 %
Pollution	11	9.73 %
Sauvetage	14	12.4 %
Technique / Al. auto	19	16.8 %
Divers	5	4.42 %
Total	113	100

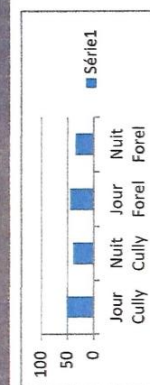
Sur 113 Inter., nbre d'alarme par caserne :

Caserne Cully	73	64.6 %
Caserne Forel	61	54 %
Off. de piquet	5	4.42 %



Répartition par groupe :

Jour Cully	51	45.1 %
Nuit Cully	39	34.5 %
Jour Forel	44	38.9 %
Nuit Forel	34	30.1 %

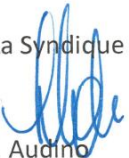


Forel, le 05.03.2018 / Plt Denis Manghardt

8 Conclusions

Au terme de ce rapport, la Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal et toutes les personnes qui œuvrent pour notre village.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :  S. Audino		Le Secrétaire :  P.-A. Borloz
---	---	--

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 avril 2018.

Municipal responsable : M. Bernard Perret, Municipal des finances

Annexes :
Rapport de gestion 2017 de l'ORPC Lavaux
Rapport de gestion 2017 de la Bibliothèque Savigny-Forel (BSF)